



22 ans pour la cause des  
enfants malades et leur famille

# COMPÉTITION | GOLF

Nous vous donnons rendez-vous au RCF - La Boulie  
le lundi 30 septembre à partir de 08h

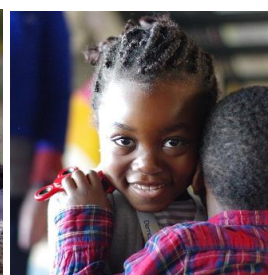
pour une journée Golf organisée au profit de L'ENVOL sur le prestigieux parcours de la Boulie, en présence de Joanna Jammes, Directrice générale de L'ENVOL.

Les participants seront accueillis à un déjeuner à l'issue de la compétition. La remise des prix sera effectuée après le déjeuner.

## Programme :

La compétition se jouera en scramble à 2. Les équipes joueront sur le parcours de la Vallée. Le nombre d'équipes est limité à 26 (52 participants).

- 08h00 Accueil des participants, petit déjeuner au Club House
- 09h15 Briefing
- 09h30 Départs en Shot-gun
- 14h00 Déjeuner suivi de la remise des prix



# Inscription pour la compétition du lundi 30 septembre 2019 au RCF La Boulie

GOLFEUR       ACCOMPAGNATEUR NON JOUEUR (Inscription au déjeuner uniquement)

**Un email vous sera envoyé pour la confirmation de votre inscription**

NB : Les informations marquées d'un \* sont indispensables pour la prise en compte de l'inscription

M. Mme (Nom et prénom)\* : .....  
N° tél : ..... Index\* : ..... Licence\* : .....  
Email\* : .....

Adresse en cas de reçu fiscal individuel\* : .....  
Code postal\* : ..... Ville\* : .....

**Jouera avec** : scramble à 2

M. Mme Mlle (Nom et prénom)\* : .....  
N° tél : ..... Index\* : ..... Licence\* : .....  
Email\* : .....

Adresse en cas de reçu fiscal individuel\* : .....  
Code postal\* : ..... Ville\* : .....

- Golfeurs :                    **190 €** (dont 105€ reversés à L'ENVOL) x ..... personne(s), soit : ..... €
  - Couple :                    **300 €** (dont 130€ reversés à L'ENVOL) x ..... personne(s), soit : ..... €
  - Membres La Boulie      **100 €** (dont 65€ reversés à L'ENVOL) x ..... personne(s), soit : ..... €
- Ou Accompagnateur non joueur

+ Nous souhaitons faire un don complémentaire à L'ENVOL, soit : ..... €

**Ci-joint chèque libellé à l'ordre de L'ENVOL d'un montant de\*** ..... €

*\***Déduction fiscale** : Conformément à la loi relative au mécénat, aux associations et aux fondations, les donateurs bénéficieront en contrepartie de leur soutien d'une déduction fiscale portant uniquement sur le montant reversé à L'ENVOL. Cette déduction s'élève à 60% de ce montant pour les entreprises et à 66% pour les particuliers.*

En cas de reçu fiscal global, un justificatif doit être établi au nom  de l'entreprise       de M. Mme

Nom et prénom\* : .....  
Société : .....  
E-mail\* : .....  
Adresse pour le reçu fiscal\* : .....  
Code postal\* : ..... Ville\* : .....